

# Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan



**Fédération Française de Football**

**Ligue d'Occitanie**

**District des Pyrénées-Orientales Pays Catalan**



Le samedi 28 septembre 2024 se déroulera au stade du Moulin de Saleilles la rentrée du foot U7 à partir de 9h.

## OFFICIEL 66 N°5 DU 06/09/2024 SAISON 2024/2025

**JOURNAL OFFICIEL  
NUMERIQUE DU  
DISTRICT DE  
FOOTBALL DES  
P-O PAYS CATALAN**

**Tél : 04.68.54.61.11**

770 avenue d'Argelès Sur  
Mer 66100 PERPIGNAN

[secretariat@pyrenees-orientales.fff.fr](mailto:secretariat@pyrenees-orientales.fff.fr)  
<http://pyrenees-orientales.fff.fr>

**L'OFFICIEL 66  
Saison 2024/2025**

N° d'astreinte des ELUS le WEEK-END (uniquement) du vendredi après 17h00 jusqu'au dimanche 15h00 en cas d'alerte météo et circonstances exceptionnelles (décès, accident...):

↓  
**06 10 84 48 53**

**L'OFFICIEL 66 N°5 DU 06/09/2024  
SAISON 2024/2025**

# Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan



## Formations du CDOS en Septembre 2024

La nouvelle saison sportive débutant pour les sportifs mais aussi pour les bénévoles, les éducateurs et les entraîneurs donc le CDOS 66 propose une formation pour les dirigeants dans les hauts cantons et une session PSC1 à Saint-Estève.



### Formation Rôle du Président et du Secrétaire Général

20 Septembre 2024 - Les Angles

But général : Apporter les connaissances nécessaires à la compréhension du rôle de Président et de Secrétaire Général

Date et heure : 20 Septembre 2024 de 18h00 à 21h00

Lieu : Salle Capcir - Les ANGLES

[Renseignements et inscription ICI](#)

# Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan



Formation PSC1 - Samedi 21  
Septembre - Saint-Estève

But général : devenir le premier maillon de la chaîne des secours, savoir réagir en cas d'accident et prendre les mesures nécessaires avant l'arrivée des secours.

Date et heure : Samedi 21 septembre 2024 de 8h30 à 18h00

Lieu : Piscine Louis de Luca - SAINT-ESTEVE

Intervenant : Cercle des nageurs de Saint-Estève

Il est demandé une participation de **20€** à régler auprès du CDOS ; l'inscription sera validée dès réception du versement.

Renseignements et inscription ICI



Formation Organiser un événement sportif - Jeudi 26 septembre et Samedi 28 septembre -  
Visioconférence

But général : préparer, trouver les financements et motiver les équipes pour réussir la manifestation

Date : Jeudi 26 septembre de 18h à 21h30 et samedi 28 septembre de 9h à 12h30

Lieu : visioconférence

Renseignements et inscription ICI

## **Bureau du Comité Directeur**

### **REUNION DU 05/09/2024 – PV N°4**

**Président** : Eric WATTELLIER (excusé)  
**Président Délégué** : Marc WATTELLIER  
**Vice-Président** : Hassan ACHLOUJ  
**Vice-Président** : Jean-Pierre LAPRET (excusé)  
**Secrétaire Général** : Christophe SALMERON  
**Secrétaire Adjointe** : Annick COUEFFEC  
**Trésorier Général** : Olivier GRAVOSQUI (excusé)  
**Trésorier Adjoint** : Régis SANCHEZ (excusé)

• *Après approbation du procès-verbal de sa réunion précédente, le Bureau du Comité Directeur prend connaissance des courriers et affaires diverses qui lui sont soumis.*

• *Conformément aux articles 11.2.3 du règlement intérieur et 101 des règlements généraux de la Ligue d'Occitanie, les décisions des comités directeurs et bureaux des districts sont susceptibles d'appel auprès de **la Commission Régionale d'Appel de la Ligue d'Occitanie** dans les conditions de forme et délai de l'article 190 des R.G. de La FFF.*

### **CORRESPONDANCE**

**CABESTANY OC** : 05/09/24, demandant à jouer tous ses matches du football d'animation et de championnats jeunes à l'extérieur jusqu'à Noël. Concernant les championnats jeunes, il n'existe informatiquement aucune possibilité (pas de grille existante) pour satisfaire le club. Le maximum sera fait, mais le club devra solliciter ses adversaires pour inverser ses matches à domicile.

### **DEMANDE D'AFFILIATION**

• Demande d'affiliation libre de l'association LA SELECAO 99. Le Bureau du Comité Directeur donne avis favorable.

### **U14 TERRITOIRE**

4 clubs des P-O sont engagés en Championnat U14 Territoire qui sera géré par le District de l'Aude : LES PHOENIX CATALANS, FC ALBERES-ARGELES, FC LE SOLER et FC CLAIRA – ST LAURENT.

# Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan

## SENIORS FEMININES A 11 TERRITOIRE

2 clubs des P-O sont engagés en Championnat Séniors Féminines a 11 Territoire qui sera géré par le District de l'Hérault : CANET RFC et PERPIGNAN ESPOIR FEMININ.

## SERVICE CIVIQUE

• Le District de Football recherche 1 service civique (début de contrat au mois d'octobre).

## COMPOSITION CDA

### Bureau de la CDA

- Boris GIL (Président)
- Ludovic REYES (Président délégué)
- Bruno CAZORLA (secrétaire)
- Didier ROMERO (Vice-Président)
- Faissal AZARGUI (Vice-Président)
- Christophe GUERiot (Vice-Président)
- Bertrand DEMANNE (Vice-Président)
- Hassan ACHLOUJ (représentant des arbitres)
  
- **Secrétariat** : Bruno CAZORLA
  
- **Formation initiale & Jeunes** : Christophe GUERiot- Faissal AZARGUI – Dorian CRESCI – Bruno CAZORLA – Hassan ACHLOUJ
  
- **Conseil de l'ordre** : Ludovic REYES (Président) – Gérard PEREZ – Hassan ACHLOUJ – Philippe POURCEL – Bruno CAZORLA
  
- **Section Lois du jeu** : Boris GIL – Ludovic REYES – Romain CANAL
  
- **Désignations** : Didier ROMERO – Thierry PARES – Nathan PERRIN
  
- **Formation continue adultes & Observateurs** : Bertrand DEMANNE – Romain CANAL – Maël RICHARD
  
- **Autres membres** : Nelson MARTINS – Olivier BODEN – Jamel BEN AMAR - Jean-Louis MERMET - Kevin DOUAY - Jean-Luc GARCIA

Le Président Délégué  
Marc WATTELLIER



Le Secrétaire Général  
Christophe SALMERON



# Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan

## COMMISSION DES CHAMPIONNATS SÉNIORS & JEUNES

### REUNION DU 03/09/23 – PV N°2

Président : Jean-Claude DELATRE

Secrétaire : Régis SANCHEZ (excusé)

Présents : Jean-Luc GARCIA, Miguel GONZALEZ, Louis NIFOSI, Jean-Claude RICHARD, Vincent VANDEVILLE

Excusé : Benoit FABRY

Assiste : Marc WATTELLIER

### TIRAGE 1ER TOUR COUPE D'OCCITANIE SENIORS

**RAPPEL REGLEMENT COUPE D'OCCITANIE** : les équipes des clubs évoluant en R1 intègrent la compétition au **dernier tour départemental**. Les districts devront fournir à la LFO à la date fixée par la Commission d'organisation, les équipes qualifiées de leur territoire pour les 32èmes de la Coupe Occitanie (3 qualifiés pour les P-O). **Pour la Coupe d'Occitanie, les matches qui ne pourront pas se jouer pour quelque raison que ce soit : devront impérativement se jouer en semaine à une date à fixer par la Commission des Championnats et sur un terrain homologué pour le nocturne**

### ENGAGEMENTS

#### R1

1.	CANET RFC 2
2.	USEPMM 1

#### R2

3.	OC PERPIGNAN 1
----	----------------

#### R3

4.	FC ALBERES-ARGELES 2
5.	SP PERPIGNAN NORD 1
6.	SO RIVESALTES 1
7.	FC CLAIRA – ST LAURENT 1

#### D1

8.	FC CERET 1
9.	AVENIR FOOTBALL CATALAN 1
10.	RC PERPIGNAN MEDITERRANEE 1
11.	FC LE BOULOU SJPC 1
12.	FC LE SOLER 1
13.	FC THUIR 1
14.	ENTENTE CONFLETOISE 1
15.	FC ST CYPRIEN 1
16.	FC VILLELONGUE 1

# Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan

## D2

17.	RF CANOHES TOULOUGES 1
18.	SALEILLES OC 1
19.	FC BECE VALLEE DE L'AGLY 1
20.	CABESTANY OC 1

## D4

21.	ATAC OC 1
-----	-----------

### 1<sup>er</sup> tour : 15/09/24

21 clubs, dont 2 R1, soit 19 équipes à répartir jusqu'au 3<sup>ème</sup> tour.

3 matches : 6 équipes = 3 qualifiés + 3 exempts

FC ST CYPRIEN 1	FC CERET 1
FC VILLELONGUE 1	RF CANOHES TOULOUGES 1
FC LE SOLER 1	FC THUIR 1

## TIRAGE 1ER TOUR COUPE DU ROUSSILLON

Pour la Coupe du Roussillon, les matches qui ne pourront pas se jouer pour quelque raison que ce soit : devront impérativement se jouer en semaine à une date à fixer par la Commission des Championnats et sur un terrain homologué pour le nocturne.

## ENGAGEMENTS

### R1

1. CANET RFC 2
2. USEPMM 1

### R2

3. OC PERPIGNAN 1
-------------------

### R3

4. FC CLAIRA – ST LAURENT 1
5. FC ALBERES-ARGELES 2
6. SO RIVESALTES 1
7. SP PERPIGNAN NORD 1

### D1

8. FC VILLELONGUE 1
9. FC THUIR 1
10. FC LE BOULOU SJPC 1
11. RC PERPIGNAN MEDITERRANEE 1
12. FC LE SOLER 1
13. FC CERET 1
14. ENTENTE CONFLENTAISE 1
15. AVENIR FOOTBALL CATALAN 1
16. FC ST CYPRIEN 1

# Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan

## D2

17. FC BECE VALLEE DE L'AGLY 1
18. US BOMPAS 1
19. FC BAGES-VILLENEUVE 1
20. CABESTANY OC 1
21. FC CERDAGNE 1
22. RF CANOHES TOULOUGES 1
23. SALEILLES OC 1

## D3

24. OL HAUT VALLESPYR 1
25. LES PHOENIX CATALANS 1
26. AJ BAS VERNET 1
27. FC BARCARES MEDITERRANEE 1
28. FC BAHO-PEZILLA 1

## D4

29. FC ILLE NEFIACH 1
30. ENTENTE FOURQUES – TROUILLAS 1
31. ATAC OC 1
32. FC POLLESTRES 1
33. OL ILLOIS 1
34. CHAMPIONS ST JACQUES 1

### 1<sup>er</sup> tour de Cadrage : 27/10/24

34 clubs. Entrée en lice de 4 équipes pour 2 matches, soit 2 qualifiés (30 exempts)

FC POLLESTRES 1	FC LE SOLER 1
FC CERET 1	FC VILLELONGUE 1

## TIRAGE 1<sup>ER</sup> TOUR CHALLENGE BAZATAQUI 2024/2025

### ENGAGEMENTS

## D3

1. FC BECE VALLEE DE L'AGLY 2
2. FC LE BOULOU SJPC 2
3. FC BANYULS DELS ASPRES 1
4. RC PERPIGNAN MEDITERRANEE 2
5. ENTENTE CONFLENTAISE 2
6. OL HAUT VALLESPYR 1
7. RF CANOHES TOULOUGES 2
8. LES PHOENIX CATALANS 1
9. FC BARCARES MEDITERRANEE 1
10. FC BAHO-PEZILLA 1

# Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan

## D4

11. FC PIA 1
12. FC VILLELONGUE 2
13. FC ILLE NEFIACH
14. US BOMPAS 2
15. FC THUIR 2
16. FC BAGES – VILLENEUVE 2
17. CABESTANY OC 2
18. FC ST CYPRIEN 2
19. PERPIGNAN AC
20. FC CERET 2
21. ENTENTE FOURQUES – TROUILLAS 1
22. ATAC OC 1
23. ASC ST NAZAIRE 1
24. SALEILLES OC 2
25. FC POLLESTRES 1
26. OL ILLOIS 1
27. CHAMPIONS ST JACQUES 1

**1<sup>er</sup> tour : 29/09/24**

27 équipes

22 clubs : 11 matches = 11 qualifiés + 5 exempts

ENTENTE CONFLENTOISE 2	FC POLLESTRES 1
FC ILLOIS 1	CABESTANY OC 2
LES PHOENIX CATALANS 1	ENTENTE FOURQUES - TROUILLAS
FC BAHO-PEZILLA 1	FC THUIR 2
PERPIGNAN AC 1	FC BECE VALLEE AGLY 2
US BOMPAS 2	FC DES ASPRES 1
RC PERPIGNAN MEDITERRANEE 2	FC ILLE NEFIACH 1
FC VILLELONGUE 2	SALEILLES OC 2
CHAMPIONS ST JACQUES 1	FC ST CYPRIEN 2
ATAC OC 1	FC BAGES – VILLENEUVE 2
FC BARCARES MEDITERRANEE 1	FC PIA

▪ Le FC LE SOLER par courriel du 03/09/24 a sollicité l'engagement de son équipe D2 en Challenge René Bazataqui.

Conformément à l'article 2 de cette épreuve : Cette compétition est ouverte aux clubs dont l'équipe 1ère évolue dans les catégories Départemental 3 et toutes les autres séries inférieures, **ainsi qu'aux équipes réserves dont l'équipe 1ère évolue en Départemental 1 et Départemental 2.**

- Le FC LE SOLER n'a pas d'équipe réserve en dessous de la D2

# Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan

## CRITERIUM U13 - U12 2024/2025

### POULE U13 ELITE - Une poule unique de 8 avec 1<sup>ère</sup> journée le 22/09/24 - 7 dates

1.	RC PERPIGNAN MEDITERRANEE 1
2.	FC ALBERES-ARGELES 1
3.	CANET RFC 1
4.	USEPMM 1
5.	FC CLAIRA - ST LAURENT 1
6.	SP PERPIGNAN NORD 1
7.	SO RIVESALTAIS 1
8.	AVENIR FOOTBALL CATALAN 1

### U13 D1 - Deux poules de 8 avec 1<sup>ère</sup> journée le 22/09/24 - 7 dates

POULE A	POULE B
1. CANET RFC 2	1. FC ALBERES-ARGELES 2
2. FC LE SOLER 1	2. FC DES ASPRES 1
3. RF CANOHES TOULOUGES 1	3. LES PHOENIX CATALANS 1
4. USEPMM 2	4. CABESTANY OC 1
5. PERPIGNAN AC 1	5. FC CLAIRA - ST LAURENT 2
6. FC BAHO-PEZILLA 1	6. FC POLLESTRES 1
7. FC THUIR 1	7. ENT. FOURQUES - TROUILLAS
8. FC CERDAGNE 1	8. FC BAGES VILLENEUVE 1

### U13 ANIMATION - 5 poules de 10 - 9 dates (dont 2 avec 1 exempt)

- 1<sup>ère</sup> journée le 15/09/24

POULE A	POULE B
1. FC LE SOLER 2	1. FC CERET 1
2. AS VILLENEUVE RIVIERE 1	2. FC ST CYPRIEN 1
3. AS PRADES 2	3. FC DES ASPRES 3
4. USEPMM 3	4. FC POLLESTRES 2
5. FC VINCA 1	5. ENT. FOURQUES - TROUILLAS
6. FC FENOUILLEDES 1	6. FC LE BOULOU SJCP 1
7. FC ILLE NEFIACH 1	7. OL HAUT VALLESPIR 1
8. FC BAHO-PEZILLA 2	8. RC PERPIGNAN MED. 2
9. SO RIVESALTES 2	9. SP PERPIGNAN NORD 2
10. FC BECE VALLEE AGLY 1	10. AVENIR FOOTBALL CATALAN 2

POULE C	POULE D
1. ASC ST NAZAIRE 1	1. PERPIGNAN AC 2
2. SP PERPIGNAN NORD 5	2. SALEILLES OC 1
3. CANET RFC 3	3. FC CERET 2
4. FC PIA 1	4. CANET RFC 4
5. FC CLAIRA - ST LAURENT 3	5. CABESTANY OC 2
6. AS PEYRESTORTES 1	6. SP PERPIGNAN NORD 3
7. FC BAHO-PEZILLA 3	7. CHAMPIONS ST JACQUES 1
8. FC VILLELONGUE 1	8. RC PERPIGNAN MED. 3
9. FC BARCARES MED. 1	9. PERPIGNAN ESPOIR FEMININ 1
10. FC THUIR 3	10. ATAC OC 2

# Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan

<b>POULE E</b>
1. FC DES ASPRES 2
2. FC THUIR 2
3. ATAC OC 1
4. AS PRADES 1
5. OC PERPIGNAN 1
6. RF CANOHES TOULOUGES 2
7. FC PIA 2
8. SP PERPIGNAN NORD 4
9. FC VILLELONGUE 2
10 US BOMPAS 1

**U12:** Pas joueurs U13 sur la FMI

- 1ère journée le 15/09/24 : 2 poules de 10 – 9 dates

<b>POULE A</b>	<b>POULE B</b>
OC PERPIGNAN 1	FC BAGES – VILLENEUVE 2
FC LE SOLER 3	SALEILLES OC 2
FC THUIR 4	LES PHOENIX CATALANS 2
FC CERDAGNE 2	CABESTANY OC 3
RF CANOHES TOULOUGES 3	RF CANOHES TOULOUGES 4
USEPMM 4	FC ALBERES-ARGELES 4
SP PERPIGNAN NORD 5	FC CLAIRA - ST LAURENT 5
CANET RFC 5	USEPMM 5
FC ALBERES-ARGELES 3	CANET RFC 6
FC CLAIRA – ST LAURENT 4	SP PERPIGNAN NORD 6

## MATCH REMIS

▪ Suite à la fermeture par arrêté municipal du terrain de SALEILLES, le match D4 POULE A du 08/09 SALEILLES OC 2 / OC PERPIGNAN 3 est remis au 15/09/24.

## MODIFICATION PLANNING DE JOURNEE

▪ Le match D1 INTERSPORT du 08/09 FC CERET / FC LE BOULOU SJPC se jouera à 16h00 suite à l'accord écrit des deux clubs.

## COUPE DU ROUSSILLON U19

▪ Par mail du 03/09/24, le FC ALBERES-ARGELES demande l'engagement de son équipe U20 en Coupe du Roussillon U19, le club ayant suffisamment de U18 et U19 pour disputer la compétition. La Commission accepte l'engagement mais rappelle que :



# Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan

**SELON LE REGLEMENT du CHAMPIONNAT U19 D1 P-O/AUDE ET DE LA COUPE DU ROUSSILLON U19 :**

**Article 1** – Cette compétition est ouverte aux joueurs des catégories :

**U20 : limité à 3 joueurs** - Article - 153 Participation dans une équipe de catégorie d'âge inférieure des RG de la FFF

**U19 : illimité**

**U18 : illimité**

**U17 : limité à 3 joueurs** Article – 73 des RG de la FFF

## AJOUTS ET/ RETRAITS D'EQUIPES

- Suite à des retraits et des engagements supplémentaires, les Poules U15 et U13 ont été réajustées vis-à-vis du précédent P-V de la Commission.

## TIRAGES A VENIR

- **Sous réserve de modification.**
- 1. Mardi 17/09 16h30 2<sup>ème</sup> tour de Coupe d'Occitanie Séniors du 29/09
- 2. Mardi 24/09 16h30 1<sup>er</sup> tour de Coupe d'Occitanie U17 et U15 du 20/10
- 3. Mardi 01/10/24 16h30 3<sup>ème</sup> tour de Coupe d'Occitanie Séniors du 13/10
- 4. Mardi 08/10 16h30 1<sup>er</sup> tour de Coupe du Roussillon U13 (cadrage)
- 5. Mardi 15/10 16h30 Finale Départementale Coupe d'Occitanie Séniors du 27/10 et 2<sup>ème</sup> tour de Challenge Bazataqui (1/8) du 27/10
- 6. Mardi 22/10 16h30 2<sup>ème</sup> tour de Coupe d'Occitanie U15 du 03/11 + Finale Départementale de Coupe d'Occitanie U17 du 03/11
- 7. Mardi 15/11 16h30 1<sup>ers</sup> tours de Coupes du Roussillon U19, U17, U15 du 24/11 + 1/16<sup>ème</sup> de Coupe du Roussillon U13 du 08/12

Le Président  
J-C DELATRE



Le Secrétaire de Séance  
J-C RICHARD



# Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan

## STATUT DE L'ARBITRAGE

Extrait réunion du Statut de l'Arbitrage du 17/06/2024 – PV N°4

### 4- CLUBS DU DISTRICT QUI BENEFICIENT D'1 MUTE SUPPLEMENTAIRE AU TITRE D'UNE EQUIPE FEMININE

Article 9 Règlement Intérieur du District (promotion du foot féminin). Tout club qui engagera au moins 1 équipe FEMININE de U15 à SENIORS dans un CHAMPIONNAT EXCLUSIVEMENT FEMININ, qu'il soit DEPARTEMENTAL ou REGIONAL et dont l'équipe disputera jusqu'à la fin sa compétition, pourra bénéficier, la saison suivante d'un(e) joueur (se) "muté(e)" supplémentaire, qu'il fera évoluer dans l'équipe de **District** de son choix, **SUR DEMANDE ECRITE ET AVANT LE DEBUT DES COMPETITIONS**. \*LIMITE A 1 MUTE UNIQUEMENT, QU'ELLE QUE SOIT LA CATEGORIE DE L'EQUIPE FEMININE ET LE NOMBRE D'EQUIPE ENGAGEE. **Les clubs en infraction avec le Statut de l'Arbitrage ne peuvent pas bénéficier de cette disposition. Le muté supplémentaire est attribué à une équipe de DISTRICT uniquement. Il est utilisable pour toutes les compétitions officielles, y compris nationales.**

N° CLUB	NOM CLUB	Nombre de muté(s) supplémentaire(s) autorisé(s)	Clubs qui ont demandé leur(s) muté(s) par écrit
550123	CANET RFC	1	Mail du 02/09/24 Muté supplémentaire en U13 Elite
527791	RF CANOHES TOULOUGES	1	Mail du 27/08/24 : Muté supplémentaire en Catégorie U17
538526	FC POLLESTRES	1	Mail du 03/09/24 Muté supplémentaire en Séniors D4
552765	FC BAHO-PEZILLA	1	Mail du 12/08/24 Muté supplémentaire en Séniors D3
554333	FC LE BOULOU SJPC	1	Mail du 23/08/24 Muté supplémentaire en SENIORS D1
781262	PERPIGNAN ESPOIR FEMININ	1	Mail du 04/09/24 Muté supplémentaire en Féminines Séniors à 8
581934	FC LATOUR BAS ELNE	1	Mail du 03/09/24 Muté supplémentaire en Séniors D3
529240	AS PRADES	1	Non demandé
531488	FC CLAIRA – ST LAURENT	1	Mail du 02/09/24 : Muté supplémentaire en U14 T
539217	FC BANYULS DELS ASPRES	1	Non demandé
531415	CABESTANY OC	1	Mail du 14/08/24 : Muté supplémentaire en Séniors D2
561156	AVENIR FOOTBALL CATALAN	1	Mail du 22/08/24/24 : Muté supplémentaire en Séniors D1

# Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan

## COMMISSION DEPARTEMENTALE DE DISCIPLINE ET D'ETHIQUE

**REUNION DU 04/09/2024 - PV N°1 : ouverture de la séance à 17h00**

**Président** : Philippe MARCO-GREGORI

**Secrétaire** : Gérard DUQUESNE

**Présents** : Gérard ANCEL, Marie-France MARTIN, MERMET Jean-Louis Michel RAMONEDA, Jean-Claude RICHARD, Michel RAMONEDA

**Représentant des Arbitres** : Jamel BEN AMAR

**Absent non excusé** : Marc TAVARES

• **Après approbation du procès-verbal de sa réunion précédente, la commission prend connaissance des courriers et affaires diverses qui lui sont soumis.**

Les présentes décisions, à l'exception des mesures conservatoires, sont susceptibles de recours devant la COMMISSION DEPARTEMENTALE D'APPEL DU DISTRICT DE FOOTBALL DES P-O ou DE LA COMMISSION D'APPEL REGIONALE DE LA LIGUE D'OCCITANIE (pour une sanction prononcée à l'encontre d'une personne physique, dont le quantum est égal ou supérieur à un an ferme et, pour les sanctions fermes de retrait de point(s), de rétrogradation, de mise hors compétition, d'interdiction d'engagement ou de radiation, prononcées à l'encontre d'un club). Dès lors qu'un appel porte sur plusieurs sanctions dont au moins l'une d'elles relève de la compétence de la Commission Supérieure d'Appel, cette dernière est saisie de l'intégralité du dossier.

► dans un délai de SEPT JOURS, conformément aux conditions de forme prévues à l'annexe 2 « Règlement Disciplinaire et Barème Disciplinaire » des Règlements Généraux de la F.F.F. Toutefois, compte tenu des impératifs liés au déroulement des compétitions et à l'équité sportive, la Commission décide de lever l'effet suspensif lié à un éventuel appel.

□ Procédures d'appel par le licencié ou son club (règlement disciplinaire de la FFF) :

Article 3.4.1.2 L'appel interjeté par l'assujetti intéressé :

- Lorsqu'il s'agit d'une personne physique, l'appel doit être formé en son nom propre ou en son nom et pour son compte, par courrier recommandé avec avis de réception ou par courrier électronique avec accusé de réception.

- Lorsque l'appel émane du club intéressé ou dont dépend la personne physique sanctionnée, il doit être formé selon l'une des deux formalités suivantes :

□ Par courrier recommandé avec avis de réception sur papier à en-tête ;

□ Par courrier électronique avec accusé de réception envoyé d'une adresse électronique officielle.

- Dans ces deux cas, l'appel doit être interjeté dans un délai de sept jours après la notification de la décision contestée.

\*Les sanctions disciplinaires sont consultables :

- par le licencié, sur son espace personnel Mon Compte F.F.F.

- par le club dans FOOTCLUBS

o rubrique ORGANISATION et PROCES-VERBAUX pour les dossiers nécessitant l'ouverture de dossiers

o et dans COMPETITIONS – DOSSIERS pour les relevés de décisions (cartons jaunes et rouges sans ouverture de dossier)

LE PRÉSIDENT

Philippe MARCO-GREGORI



Prochaine réunion le

Mercredi 11/09/24

LE SECRÉTAIRE

Gérard DUQUESNE



# Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan

## COMMISSION DES TERRAINS

**REUNION DU 02/09/2024 - PV N°1**

Coordinateur CDTIS / CRTIS : Marc WATTELLIER

Président : Gérard ANCEL

Secrétaire : Jean Claude RICHARD

Membres Présents : MM. Régis SANCHEZ, Maryse WATTELLIER, Marc PAULY

Membres Excusés : Jean-Louis CAPDEVIELLE, Didier CHOBEAUX

### CORRESPONDANCE A ADRESSER

Mairie de PONTEILLA : Nom du club occupant du stade

Mairie de St FELIU d'AMONT : Club utilisateur Olympique Illois

MAIRIE de St ANDRE : Nom du club occupant le stade

Mairie de PERPIGNAN : Courrier précisant si le terrain du parc des sports 2 est occupé par le foot américain ou le football.

Mairie du BOULOU : Concernant la remise en état des éclairages des 3 terrains

Mairie de VILLELONGUE De La SALANQUE : Concernant la réparation de l'éclairage du stade J. RAYNAL

MAIRIE de BANYULS Sur MER : état de l'éclairage du stade P. GASTOU

### CONTROLES TERRAINS

CORNEILLA DeI VERCOL : le 23/09/2024 à 11h00

MM. SANCHEZ et CAPDEVIELLE

St LAURENT De La SALANQUE : Jep MASO 1

Le 05/09/2024 à 17h00 : M. RICHARD

### CONTROLES ECLAIRAGES

CANET en ROUSSILLON : St Michel 1 : le 20/08/2024 à 21h00

M. RICHARD

PIA : Stade H. ROSIQUE : le 16/09/2024 à 20h30

MM. SANCHEZ et RICHARD

CLAIRA : stade MUNICIPAL : le 23/09/2024 à 20h30

MM. CAPDEVIELLE et RICHARD

ARGELES Sur MER : Stade Eric CANTONA : le 03/10/2024 à 20h30

Mme WATTELLIER et M. ANCEL

PERPIGNAN : Stade Vernet Salanque : le 10/10/2024 à 20h30

Mme WATTELLIER et M. PAULY

PERPIGNAN : Stade San Vicens : le 07/10/2024 à 20h30

MM. SANCHEZ et RICHARD

Prochaine réunion sur convocation

Le PRESIDENT

M. ANCEL GERARD



Le SECRETAIRE

M. RICHARD Jean-Claude

